

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de C. CHERFAN, Conseiller communal, relative au plan de mobilité régional

C. CHERFAN donne lecture du texte suivant :

C. CHERFAN geeft lezing van de volgende tekst:

Dès l'entame, une clarification est indispensable. Le « Plan de mobilité régional » présenté par la Région bruxelloise ne constitue pas un nouveau projet. Il s'agit, dans les faits, du plan « Good Move », dont seul le nom a été modifié, sans correction structurelle, sans évaluation globale et sans prise en compte du rejet exprimé par une large partie de la population. Changer l'intitulé d'un plan rejeté ne modifie ni son contenu, ni ses effets, ni ses conséquences. Il s'agit d'un rebranding politique, destiné à prolonger une politique devenue difficilement défendable sous son appellation initiale.

Depuis plusieurs semaines, les habitants de Bruxelles subissent une accumulation rapide et non concertée de décisions : la mise en œuvre de « Good Move 2 », la préparation de « Good Move 3 », le retour annoncé de mesures liées à la « LEZ », et désormais, la présentation d'un « Plan de mobilité régional » qui reprend les mêmes principes, les mêmes contraintes et les mêmes logiques. Cette succession crée un sentiment d'imposition permanente, sans pause démocratique, sans réévaluation sérieuse, et sans écoute réelle du terrain. En 2024, plus de 3.600 places de stationnement ont été supprimées à l'échelle régionale, sans compensation suffisante, sans alternatives crédibles, et sans vision cohérente de l'accessibilité.

À Anderlecht, les chiffres sont alarmants ! « Good Move 2 » : environ 100 places supprimées ; « Good Move 3 » : près de 250 places supplémentaires ; « Zone Canal Biestebroek » : passage d'environ 263 places aujourd'hui à moins de 40 demain. Ces chiffres traduisent une destruction massive et irréversible de l'espace public utile. Le quartier de Cureghem concentre aujourd'hui l'ensemble des tensions liées à ces choix. La combinaison de « Good Move 2 », « Good Move 3 » et du « Masterplan Canal Biestebroek » entraîne des fermetures et des modifications profondes de voiries, des piétonniers étendus imposés sans solution alternative, un report massif du trafic vers les axes Bara - Vétérinaires - boulevard Industriel, l'enclavement de quartiers entiers, une mise en difficulté directe du commerce local, et une dégradation tangible des conditions de vie des habitants.

Les élections de 2024 ont envoyé un message politique clair. Une partie significative des citoyens a exprimé son rejet des mailles excessives, des sens uniques idéologiques, de la suppression massive du stationnement, et des décisions imposées d'en haut. Face à ce signal, la réponse régionale n'a pas été à l'écoute ou à la correction, mais la poursuite, l'accélération et le contournement, notamment par un simple changement

de nom. Renommer un plan rejeté ne constitue pas un acte démocratique, mais une manœuvre d'évitement politique.

La « TFA », les habitants et les comités de riverains demandent notamment une consultation populaire réelle et immédiate dans les quartiers concernés, le maintien du stationnement résidentiel, la préservation de l'accessibilité pour les habitants, les familles et les commerces, le maintien ou le rétablissement du double sens de la chaussée de Mons, la réouverture du pont, la suppression des détours incohérents et pénalisants. Ces demandes ne sont ni excessives ni idéologiques. Elles relèvent du droit à une vie quotidienne normale.

Mes questions au Collège sont les suivantes :

1. La Commune d'Anderlecht soutient-elle, oui ou non, le "Plan de mobilité régional", qui n'est qu'un changement de nom de « Good Move » sans modification de fond ?
2. Le Collège communal défendra-t-il, oui ou non, l'organisation d'une consultation populaire des quartiers impactés ?
3. La Commune s'opposera-t-elle, oui ou non, à la mise en œuvre de « Good Move 3 » tant que « Good Move 2 » n'aura pas été corrigé et évalué sérieusement ?
4. Le Collège entend-il prioritairement défendre les habitants d'Anderlecht ou s'aligner sur une logique idéologique déconnectée du terrain ?

Ce plan est contesté, il est mal conçu, il produit des effets sociaux lourds, il pose un problème démocratique majeur. Les habitants exigent un arrêt, une consultation, et du respect. La Commune d'Anderlecht doit désormais prendre position clairement

A. LARIDON :

Le groupe « PTB » félicite les habitants qui se sont, une nouvelle fois, mobilisés en nombre pour que leur voix soit prise en compte, pour que l'on transforme leur quartier avec eux et pas contre eux.

Plutôt que d'attiser la division entre les habitants, il faut rappeler que les habitants veulent un quartier de qualité, où il fait bon vivre, où ils peuvent accéder à un logement de qualité et abordable, avoir des espaces verts et des espaces culturels, un quartier qui n'est pas un enfer pour se déplacer, pour se rendre au travail, à l'école et faire ses courses.

Tout le monde le sait car on le vit tous les jours, il y a un problème de mobilité à Bruxelles ! Il faut améliorer la qualité de l'air pour notre santé, sécuriser les rues pour nos enfants et développer des alternatives de mobilité. Mais, pour faire cette transition, deux conditions sont essentielles à nos yeux.

La première est que cela doit se faire en concertation avec les habitants du quartier et non contre eux.

La deuxième est que cela doit comporter des alternatives positives, efficaces et sociales pour offrir des réponses aux problèmes des gens et non pas les aggraver. Nous faisons face à de grands défis collectifs, que ce soit le défi de rénover certaines voiries très fréquentées, celui de la qualité de l'air ou celui de réduire notre dépendance à la voiture, parce qu'avec le réchauffement climatique, ce seront notamment les quartiers très urbanisés comme Cureghem qui le subiront en premier. Tous ces défis ne pourront être menés que si on prend l'avis des gens, si on décide avec eux et non en imposant un agenda issu d'un bureau lointain et déconnecté de la réalité du terrain !

Les aménagements de la rue Wayez faits sous la précédente majorité montrent que tout le monde est devenu perdant, que l'on soit automobiliste, cycliste ou usager des transports en commun. De plus, ils ont été réalisés avec de l'argent public issu tout droit des impôts. Cette même logique de ne pas concerter les citoyens perdure toujours avec la zone de basse émission (LEZ), qui infligera des amendes de 350€ par trimestre, à partir du 1^{er} avril 2026, à plus de 22.000 ménages bruxellois.

La seule chose qui fonctionne dans cette logique est de diviser les gens et d'augmenter l'injustice sociale. La transition doit se faire avec les travailleurs et les habitants, ou alors il ne peut pas avoir lieu du tout. Concernant « Good Move 2 », nous demandons d'écarter la deuxième phase des travaux pour reconstruire un projet à partir des citoyens et des habitants du quartier.

On a appris par la presse ces dernières semaines que les comités de quartier et de commerçants de Cureghem ont donné un mandat aux Échevins Lotfi MOSTEFA, Julien MILQUET et Halina BENMRAH. La première chose que ces comités demandent est l'organisation d'une consultation populaire sur la suite des travaux. Je pense que cette partie est très légitime et entendable, à la suite de la colère des habitants exprimées ces derniers mois, parce que on ne les écoute pas et parce qu'on les néglige au lieu de les écouter.

C'est une erreur que vous devez assumer. Vous n'avez pas suffisamment organisé de concertation ; comment allez-vous maintenant corriger cette erreur ? Si cela doit passer par faire du porte-à-porte dans tout le quartier pour demander l'avis des gens, je pense qu'il en va de votre responsabilité et vous devez la prendre.

Quels sont les plans de concertation dès à présent ? Qu'allez-vous mettre en place ? Allez-vous créer des assemblées générales de citoyens ? Comment allez-vous diffuser l'information accessible pour que tous les citoyens puissent prendre connaissance qu'il y existe un espace où ils peuvent donner leur avis.

Que l'on soit clair, quand je parle de concertation, il n'en va pas uniquement de la création d'une conversation sur les réseaux sociaux !

Maintenant que la première phase des travaux est enclenchée au square Albert et au pont de Cureghem, de nombreux problèmes surviennent, notamment en termes de gestion des déchets. Cela nous amène à nous demander si les échevins discutent entre eux, ont-ils un plan lorsque des travaux débutent pour rendre la vie des habitants la moins pénible possible ? L'Echevin VANDYCK, en charge de la Propreté discute-t-il avec l'Echevine de la Mobilité pour convenir d'aménagements durant cette période ?

En matière d'alternatives, la Commune pense-t-elle, par exemple, à collaborer avec la « STIB » pour identifier les quartiers et les rues où manquent les offres et les services de qualité ? Or, on le sait, la « STIB » va subir prochainement un montant de 65 millions d'euros d'économies, alors que ses véhicules et ses infrastructures sont en mauvais état. Cette austérité provient des divers niveaux de pouvoir, à commencer par celui du Gouvernement fédéral « Arizona ». Que fait notre Commune, qui dispose de certains moyens pour organiser une offre de qualité pour ses citoyens ?

Toujours en matière d'alternatives, on le sait, il y a le problème du stationnement car il y a trois fois plus de places de parking hors voirie que sur la voirie. Une grande quantité de places de parking est sous-utilisée : par exemple celles des bureaux et des supermarchés qui, globalement, en dehors des heures d'ouverture, sont tout simplement vides ! La Commune ne pourrait-elle pas conclure des collaborations pour que les citoyens puissent également y avoir accès en dehors des heures d'ouverture ? Ça permettrait également de libérer de l'espace de stationnement sur la chaussée.

Personne ne souhaite que vous reproduisiez les erreurs de « Bad Move 1 » et de « Bad Move 2 » lors de « Good Move 3 ». On peut dire ce qu'on veut, mais je pense que l'Echevine « MR » de la Mobilité était bien au courant du début des travaux de « Good Move 2 ». Si un Echevin n'est pas au courant de ces travaux, je pense alors qu'il y a vraiment un sérieux problème ! Nous avons tous appris par la presse, la semaine passée, l'existence de ce nouveau plan de mobilité régional, « Good Move 3 ». Or, à ce jour, quel est le stade d'avancement de ces plans ? Avez-vous déjà interpellé la Région pour en savoir plus, comment peut-on corriger le tir en imposant une vraie concertation avec les habitants ? Comment allez-vous éviter les erreurs du passé ? Plus largement, comment la majorité va-t-elle construire notre commune avec les gens qui y habitent, et non contre eux !

Madame l'échevine BENMRAH donne lecture du texte suivant :

Mevrouw se schepen BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst:

Le Collège communal souhaite d'abord rappeler que la Commune d'Anderlecht se préoccupe des difficultés vécues par les habitants et des tensions réelles engendrées par certaines politiques de mobilité mises en œuvre ces dernières années. La majorité régionale « Good Move » a réduit, et continue à réduire, considérablement, sur le

territoire communal, les emplacements de parking en voirie, faisant fi du message de l'électeur. Tout indique actuellement que cette politique régionale risque de se poursuivre dans les 42 prochains mois.

Ce plan « Good Move » trouve sa base légale dans l'Ordonnance du 26 juillet 2013 instituant un cadre en matière de planification de la mobilité et modifiant diverses dispositions ayant un impact en matière de mobilité ainsi que dans l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 8 mai 2014.

Ce plan doit être distingué du « Plan régional de Stationnement » dont la base légale est l'ordonnance du 6 juillet 2022 portant sur l'organisation de la politique du stationnement et redéfinissant les missions et modalités de gestion de l'Agence du Stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale. Il va cependant de soi que la mobilité et le stationnement sont intimement liés.

En ce qui concerne le stationnement et l'accessibilité, l'évaluation de la politique régionale de stationnement met en évidence une réalité claire. Si Anderlecht a globalement atteint plusieurs objectifs régionaux, comme l'harmonisation tarifaire, le développement du stationnement vélo et les emplacements réservés, la pression sur le stationnement reste extrêmement élevée et ne permet plus de nouvelles suppressions sans nouvelles alternatives crédibles.

Force est de constater l'absence de parking public structurant, à la place de la Vaillance et à la rue Wayez. La dépendance est actuellement excessive à des parkings privés au tarifs élevés, et au risque accru d'inégalités sociales et territoriales.

Remettons cependant les responsabilités là où elles se trouvent.

Le projet « Vandervelde – Mons - square Albert 1^{er} » est un projet régional, décidé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, financé par lui et effectué sur une voirie régionale sur laquelle la Commune n'a aucun moyen contraignant.

Le nouveau Collège n'a jamais adhéré à ce projet. Au contraire, au lieu de rester passif, le Collège a décidé de réagir avec énergie pour que le projet soit amendé. Le travail que nous effectuons auprès des instances régionales vise à amender ce projet à l'initiative des trois Echevins concernés : Messieurs MOSTEFA et MILQUET, moi-même, ainsi que Monsieur le Bourgmestre CUMPS.

Ensuite, dans une volonté d'écoute des habitants du quartier, nous avons constitué un comité d'accompagnement composé de mes collègues échevins, moi-même et d'un panel d'habitants, de commerçants, de représentants des comités de quartier et des initiateurs des précédentes interpellations citoyennes. Des réunions régulières sont prévues, la prochaine se tiendra le 22 décembre 2025, pour informer les personnes de l'évolution des discussions avec la Région, mais également obtenir l'avis des habitants du quartier quant aux propositions d'aménagements que fera la Région.

De plus, j'ai demandé au service « Participation » de préparer, dès à présent, avec les instances régionales, les modalités d'une large concertation citoyenne, cela dès que les aménagements au projet initial seront connus.

En ce qui concerne le projet en-lui même, l'état de la voirie, des rails de tram et les problèmes d'égouttage imposent des travaux assez urgents au square Vandervelde. Pour éviter au mieux les problèmes de mobilité, nous avons constitué une « task-force » unissant la Commune et la Région, chargée de monitorer l'évolution du chantier et prendre, si nécessaire, des mesures correctrices. La réouverture de la circulation à la rue Gouverneur Nens, réalisée dans la nuit du 16 décembre dernier, en est la concrétisation.

Concernant le tronçon de la chaussée de Mons, qui est une voirie régionale, je le répète, le Collège a demandé, dans l'intérêt des riverains et pour retrouver un quartier apaisé, d'en revenir à une circulation dans les deux sens, quitte à supprimer la piste cyclable. Nous sommes d'ailleurs convaincus que la rue de Collecteur est plus adaptée à la mobilité douce. Ainsi, la chaussée de Mons, praticable dans les deux sens, déboucherait, en venant de Cureghem, en ligne droite sous le pont ferroviaire dont nous avons demandé la réouverture à la circulation automobile.

Concernant le square Albert Ier et la perte d'emplacements de stationnement, la Région s'est engagée à nous fournir une analyse actualisée de la saturation du quartier et des pistes de réflexion pour récupérer les places perdues, cela sur et en dehors de la voirie. Le projet, tel que prévu par la Région, au square Albert Ier devra plus que probablement être revu !

Nous avons convenu de nous revoir à la mi-janvier 2026 avec la Région.

Laisser entendre que le Collège actuel, et moi en particulier, n'écoutons pas les habitants du quartier, est totalement inexact. Que du contraire, nous avons mis en place une concertation rapprochée avec les habitants et nous déployons une énergie considérable à convaincre les autorités régionales à présenter un nouveau projet conforme aux souhaits du quartier.

Concernant le plan appelé « Good Move 3 », à l'heure actuelle, nous ne sommes absolument pas engagés et ce plan, à ce jour, est suspendu.

De toute façon, il y aura une concertation car il est très clair que, tel que proposé, le plan « Good Move 3 » n'est vraiment pas envisageable, ni adapté à l'heure actuelle !

C. CHERFAN :

Madame l'Echevine, nous savons tous que vous faites un bon travail, ainsi que le Collège, depuis que vous avez pris votre fonction. Soyons clairs, il y a un réel

problème. Voici un cas pratique : comment puis-je faire si je dois déposer quelqu'un en urgence à l'hôpital entre 15h00-19h00 ?

Je gère une société de soins infirmiers à domicile, mon équipe pouvait visiter douze patients par soirée, maintenant une infirmière est contente de pouvoir visiter quatre patients à domicile. Sur papier, les réponses sont bonnes, mais il faut du concret, il faut vraiment trouver des solutions.

Monsieur le Bourgmestre, vous pouvez prendre une décision historique, suite à laquelle tout le monde votera pour vous : arrêtez ce plan « Bad Move » !

Monsieur le Président VAN GOIDSENHOVEN :

Vous avez entendu le volontarisme du Collège de travailler à remédier à ces problèmes dramatiques et avérés. La Commune ne souhaite pas se cantonner aux responsabilités qui ne seraient pas les siennes.